Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Janvier 2009 : 1131 chômeurs supplémentaires

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 4.6% à fin janvier 2009, progressant comme le mois dernier de 0.3 point. Il retrouve ainsi son niveau de décembre 2006.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) s'élève à 15'439, soit 1131 personnes de plus que le mois précédent (+7.9%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) enregistre quant à lui une augmentation de 1041 personnes (+5.3%), franchissant ainsi le seuil des 20'000. En comparaison annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a progressé respectivement de 12.1% et 8.4%. Il y a un an, le taux de chômage s'établissait à 4.1%.

Durant le mois de janvier 2009, toutes les branches économiques ont connu une dégradation du marché du travail, la construction enregistrant la plus significative (+19.6% de chômeurs). Ainsi, cette hausse du chômage est surtout marquée chez les "maçons, peintres, monteurs électriciens" (+199 chômeurs) et les "autres métiers du bâtiment" (+160).

Le nombre de chômeurs inscrits depuis moins de douze mois a augmenté de 9.0% par rapport au mois dernier (+1'057). Quant aux effectifs de chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'un an), ils ont reculé de 11.1% par rapport à janvier 2008 (-329).

Notons que 1'882 bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) sont inscrits auprès d'un office régional de placement en tant que chômeurs (+3.5% par rapport à fin décembre 2008).

Au niveau des régions, seul le district de Lavaux-Oron affiche un taux de chômage inchangé en janvier (2.9%). Avec 0.5 point de plus, les districts de la Broye-Vully et du Jura-Nord vaudois subissent les plus fortes progressions et voient leur taux de chômage se fixer respectivement à 4.9% et 4.8%.

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 février 2009

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01